

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AGENCE NATIONALE POUR LES CHEQUES-VACANCES

Allocution de Monsieur le PREMIER MINISTRE

PARIS - Hôtel de Matignon - 27 septembre 1982

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Vous comprendrez qu'il me soit particulièrement agréable d'accueillir en ces lieux le premier Conseil d'Administration de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances.

Je commencerai par adresser mes félicitations et mes vœux de réussite à son Président, et à tous ses membres, engagés dès aujourd'hui dans une nouvelle et belle entreprise sociale.

J'ai souhaité donner à l'installation de votre Conseil d'Administration toute la solennité que justifient l'importance et la signification de l'évènement.

.../...

C'est un évènement que le gouvernement a créé et que vous avez, désormais, la responsabilité de faire vivre.

C'est un évènement qui renoue avec la grande tradition d'avancée sociale ouverte par le gouvernement du Front Populaire de 1936, qui a fait reconnaître le droit aux vacances pour les travailleurs, qui a mis en place les moyens de l'exercer en instituant les congés payés et en créant le billet de chemin de fer à tarif réduit.

Le Chèque-Vacances se situe dans le droit fil de cette politique de progrès.

C'est une nouvelle espérance qui se réalise. C'est un nouvel engagement qui, après bien d'autres, a été respecté.

Pourquoi le Chèque-Vacances, et d'abord pour qui ?

Pendant près de quarante années, les syndicats, les associations, les coopératives, les mutuelles, tous les organismes à caractère social, appuyés par un certain nombre de collectivités locales, ont développé des actions visant à étendre l'exercice du droit aux vacances : allongement de la durée des congés ; développement des équipements d'accueil et d'animation ; mise au point de formules économiques de vacances.

C'est dans cet esprit que, le 25 mai 1971, était créée l'Union Coopérative "le Chèque-Vacances" dont la plupart des fondateurs se retrouvent aujourd'hui au sein de votre Conseil d'Administration, et à qui je tiens aujourd'hui à rendre hommage, en particulier à M. LOUET, premier président de cette société. Ils ont semé. C'est maintenant le grain qui lève.

.../...

Constatant que, plus de trente ans après le Front Populaire et la création des congés payés, la consommation touristique restait en France très minoritaire -puisque près d'un Français sur deux ne prenait pas de vacances- et inégalitaire car cette consommation était la plus importante parmi les catégories sociales les plus favorisées, l'Union Coopérative "le Chèque-Vacances" estimait que cette situation exigeait un effort nouveau de solidarité et elle lançait l'idée du Chèque-Vacances, en s'inspirant de l'expérience réalisée en Suisse par la caisse de voyage REKA, dont je suis heureux de saluer le Président, M. Henri RICH, qui nous a fait le plaisir d'être avec nous en ce jour où le Chèque-Vacances français prend son envol.

Mais il faut bien admettre que pendant dix ans, l'idée n'a pu trouver à se concrétiser.

Pendant dix ans, l'idée du Chèque-Vacances a ainsi voyagé, stérilement, de rapports de commissions à études d'experts. Sans résultat.

C'est alors que le 17 avril 1981, dans son discours de VIEUX-BOUCAU, François MITTERRAND, candidat à la Présidence de la République, s'engageait à "créer avec le Chèque-Vacances, un système d'aide à la personne, pour les plus défavorisées".

PREMIER MINISTRE, dès juin 1981, c'est-à-dire dès l'installation du premier Gouvernement de la gauche, j'ai chargé M. André HENRY, Ministre du Temps Libre, d'examiner les conditions de la création du Chèque-Vacances.

Et comme vous le savez, le 26 mars 1982 était promulguée l'ordonnance portant création du Chèque-Vacances.

.../...

C'est dire, et je le dis avec une tranquille objectivité, que le Gouvernement a réalisé en dix mois ce que d'autres n'avaient su ou voulu faire en dix ans.

Et aujourd'hui, 27 septembre 1982, le Conseil d'Administration des chèques-vacances est installé, son Directeur et son Délégué Général sont nommés.

Je ne saurais trop remercier tous ceux qui ont travaillé au succès de cette entreprise, et en premier lieu le Ministre du Temps Libre.

Je n'ignore pas le souhait que beaucoup d'entre vous m'ont confié de voir le chèque-vacances se développer à l'avenir dans des conditions plus ouvertes.

Laissons-le prendre son envol.

Le chèque-vacances présente aujourd'hui à mes yeux un mérite exemplaire : il existe.

Et il existe potentiellement au bénéfice de plusieurs millions de travailleurs, puisqu'il concerne déjà 5 millions 700 mille foyers fiscaux.

Mais je tiens à le dire : rien n'est définitivement figé, vous le savez.

Je suis, pour ma part, convaincu du grand succès que va rencontrer cette formule.

Rassemblant autour de lui, toutes les forces vives, économiques et sociales, de la Nation dont les représentants ont accepté de se regrouper au sein de ce Conseil d'Administration, épaulé par cette grande institution financière qu'est la Caisse des Dépôts et Consignations sur laquelle nous savons pouvoir compter, et dont je suis heureux de saluer le Directeur, M. ROBERT LION, le chèque-vacances est assuré d'un bel avenir.

A peine né, il suscite déjà le plus vif intérêt : c'est un signe qui ne trompe pas.

C'est que l'on retrouve, à travers les objectifs que s'assigne le chèque-vacances, les trois grandes finalités qui s'imposent à notre société.

Etre à la fois un instrument de la justice sociale et de la solidarité, un outil du développement économique et un facteur d'amélioration de la qualité de la vie.

J'ajouterai que nous entendons qu'il constitue également un levier destiné à favoriser l'étalement des vacances.

Je suis persuadé que bien vite, Mesdames et Messieurs, nous mesurerons les conséquences heureuses du chèque-vacances sur l'équilibre économique et social de notre pays.

S'il est vrai que la mission de notre société est de produire des richesses, d'organiser des services et de générer le progrès par la recherche, il est non moins vrai que nous avons avant tout le devoir de créer, pour le plus grand nombre, ce qui est essentiel aux hommes: de la joie de vivre !

Vous avez décidé aujourd'hui de prendre votre part à la réalisation de cette grande ambition.

J'estime que, d'ores et déjà, vous avez le droit d'en éprouver quelque fierté.

Je vous remercie Mesdames et Messieurs.